



ALLIANCES & MISSIONS MEDICALES

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 24 Septembre 2022

Le 24 Septembre 2022, le Conseil d'Administration de l'association Alliances & Missions Médicales s'est réuni en présentiel en vue de préparer notamment l'Assemblée Générale qui s'est tenue le même jour en fin d'après-midi et de discuter de questions diverses.

Participaient à cette réunion, Bruno Buttin (Président), Vincent Travers (Vice-Président), Bruno Chapuis (Trésorier), Pierre Fourier (Secrétaire Général), Emmanuel Buttin (Vice-Trésorier), Françoise Pierssens-Buttin et Françoise Deyris (Webmaster). Vincent Pirritano (Responsable Chantiers), Anne-Chantal Guyot (Trésorière-Adjointe), David Buttin, (Adjoint reçus fiscaux), Anne-Sophie Lamaurié (Responsable des Parrainages Étudiants), Anne-Laure Feral-Pierssens (Responsable Parrainages Chirurgicaux) et Cécile Buttin (Adjointe Parrainages Chirurgicaux) s'étaient pour leur part fait excuser.

Après un court mot de bienvenue aux participants, le Président donne la parole au Secrétaire Général qui rappelle l'ordre du jour:

- Répartition du temps de parole pour la présentation du rapport moral et financier
- Gouvernance
- Projet de règlement intérieur
- Référencement internet

Pour mémoire, cette réunion du Conseil d'Administration a été l'occasion d'échanges entre les membres du Conseil d'Administration mais n'a pas donné lieu en tant que tel à un vote formalisé des différents points abordés.

1. Répartition du temps de parole pour la présentation du rapport moral et financier

Abstraction faite du mot de bienvenue du Président destiné aux membres de l'association présents à l'Assemblée Générale, il est décidé que les rapports moral et financier seront présentés respectivement par le Secrétaire Général et le Trésorier.

2. Gouvernance

Alliances & Missions Médicales dispose aujourd'hui d'un conseil d'Administration composé de 15 membres, ce qui conduit à ce qu'il ne réunisse que très rarement. En pratique, nombre de décisions sont préparées par un petit comité d'administrateurs réunis en bureau restreint. Si ce type de gouvernance bicéphale (cf. Conseil d'Administration + Bureau) est bien prévu dans les statuts de l'association, il est proposé de réfléchir à une clarification des rôles de chacun de ces deux organes de gestion à l'occasion de la rédaction d'un règlement intérieur (lui-même prévu par nos statuts). Au-delà de cette clarification, un plus grand formalisme dans la formulation des décisions semble souhaitable.

3. Projet de règlement intérieur

Alliances & Missions Médicales ne dispose pas actuellement de règlement intérieur. Un tel règlement pourrait être utile pour régler certains points non couverts par les statuts de l'association et notamment les questions de gouvernance (cf. supra), mais aussi d'éthique. Les membres présents du Conseil d'Administration confient à Pierre Fourier et Emmanuel Buttin le soin de réfléchir à la rédaction d'un projet de règlement intérieur, à soumettre le moment venu au Conseil d'Administration.

4. Référencement internet

Pour un site web, sécurité et référencement sont primordiaux. L'optimisation des pages de notre site internet passe par plusieurs points autant techniques qu'éditoriaux. Notre site internet est actuellement hébergé sur les « pages perso » du site [free.fr](https://www.free.fr), un système gratuit qui offre 10 Go d'espace. En contrepartie, on ne peut pas disposer d'un véritable nom de domaine, on ne peut pas bénéficier des dernières technologies d'une manière simple, et on ne peut pas avoir le statut de site sécurisé (un site qui commence par https). Notre adresse internet est aujourd'hui : [http : www.alliances.medicales.free.fr](http://www.alliances.medicales.free.fr). Le problème des sites non sécurisés – ceux qui commencent par http –, c'est qu'ils sont de plus en plus pénalisés par les navigateurs comme Google Chrome ou Firefox : affichage du message « site non sécurisé » et mauvais référencement. Françoise Deyris, notre Webmaster propose une refonte de notre site : sélection d'un nouvel hébergement, choix d'un nom de domaine, et réalisation du site. Les frais du nom de domaine et de l'hébergement pourront être considérés comme un don à AMM.

° ---- ° ---- ° ---- °

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20H15.

En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 24 Septembre 2022, signé par le Président.

Le Président
Bruno BUTTIN

